

CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 25 Février 2021

Nombre de conseillers titulaires : 59

Nombre de conseillers présents : 50

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre d'absents excusés : 5

1 - Création d'un nouveau service de police municipale

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres le lancement de la création d'un service de police municipale à compter du 1^{er} mai 2021 sous l'autorité de M. le Maire.

2 - Subvention DSIL - Volet rénovation énergétique - Rénovation énergétique école de Montrevault

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Dépenses	Montant en Euros (HT)	Recettes	Montant en Euros
Charpente couverte	29 822,65 €	État DSIL	38 811,00 €
ITE Peinture	51 131,29 €	Conseil Régional	15 250,00 €
Menuiseries extérieures alu et intérieures	59 915,53 €	SIEML	11 940,00 €
Isolation obisons plafonds	28 500,00 €	Autres : communes, EPCI... :	
Chauffage électrique	18 500,00 €	Union européenne : FEADER-LEADER (subvention demandée)	100 000,00 €
Prestations intellectuelles (MO, SPS, CT)	26 260,00 €	Certificats d'économie d'énergie	5 302,00 €
		Autofinancement :	42 826,47 €
TOTAL	214 129,47 €	TOTAL	214 129,47 €

3 - Subvention DSIL - Volet Contrat Ruralité - Aménagement de la place de la Poste à Montrevault

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
Acquisitions foncières	214 000,00 €	État - DSIL - Contrat Ruralité	1 176 000,00 €
Maîtrise d'oeuvre + autres honoraires	200 000,00 €		
Démolition	80 000,00 €		
Travaux aménagement	976 000,00 €	Autofinancement communal	294 000,00 €
TOTAL	1 470 000,00 €	TOTAL	1 470 000,00 €

4 - Subvention DETR - Requalification urbaine à Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
Acquisitions foncières – Tranche 4 et tranche optionnelle « Coulee verte » (factures)	144 300,00 €	État – DETR	128 707,00 €
Maîtrise d'œuvre Phases 3 & 4 (marchés publics)	45 340,00 €		
Frais de dépollution – Tranche 4 et Tranche optionnelle « Coulee verte » (estimatif)	50 000,00 €		
Frais de désamiantage/déconstruction Tranche 2 (maison) + Tranche 4 et tranche optionnelle « Coulee verte » (devis)	109 915,00 €	Autofinancement communal	239 028,00 €
Étude dépollution – Tranches 3, 4 et tranche optionnelle « Coulee verte » (facture)	18 180,00 €		
TOTAL	367 735,00 €	TOTAL	367 735,00 €

5 - Subvention DETR - Églises

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
Eglise de la Boissière : protection anti-volatiles remplacement du grillage des 8 baies d'abats-son	4 581,00 € HT	État – DETR	42 358,00 € HT
Eglise du Puisse Doré : protection anti-volatiles remplacement du grillage des 4 baies d'abats-son	3 017,00 € HT		
Eglise Villeneuve : protection anti-volatiles remplacement du grillage des 4 baies d'abats-son	3 115,00 € HT		
Eglise St Rémy : protection anti-volatiles remplacement du grillage des 4 baies d'abats-son	3 040,00 € HT		
Démolition bâtiment culturel annexe Eglise du Fuiet	4 400,00 € HT		
Démolition sacristie Eglise du Fuiet	50 000,00 € HT		
Zinguerie arc boutant Eglise Le Fuiet	5 225,00 € HT		
Zinguerie dalles nantaises Eglise Le Fuiet	14 510,00 € HT		
Réfection toiture sacristie Eglise Le Fuiet	20 000,00 € HT		
Réfection toiture partie basse sacristie Eglise St Quentin	8 180,44 € HT		
Mise sur billes de la cloche n°2, remplacement du coffret électrique beffroi et remplacement de 2 échelles bois en alu + fixation Eglise La Chapelle Aubry	3 388,20 € HT	Autofinancement communal	78 656,64 € HT
Sécurisation accès cloche supérieure Eglise de Montrevault	1 603,00 € HT		
TOTAL	121 009,64 € HT	TOTAL	121 009,64 € HT

6 - Subvention DETR - City Park au Puiset Doré

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
<u>Etude</u>	1 000,00 €	État - <u>DETR</u>	19 746,00 €
Terrassement	6 000,00 €		
Structure + Installation	49 418,00 €		
		Autofinancement communal	36 672,00 €
TOTAL	56 418,00 €	TOTAL	56 418,00 €

7 - Subvention DETR - Maison France Service

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT annuel	<u>Co-financeurs</u>	TOTAL HT annuel
Frais de personnel (2 <u>ETP</u>)	68 500 €	<u>État (DETR)</u>	15 000 €
Frais communication (téléphone/internet)	1 000 €	Fonds Banque Territoires	30 000 €
Documentation/abonnement spécialisé	650 €		
Fournitures administratives et d'entretien	250 €		
		<u>Autofinancement</u>	25 400 €
TOTAL HT	70 400 €	TOTAL	70 400 €

8 - Subvention LEADER - Chargé.e de mission économie et commerce de proximité - Modification

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	Montant en Euros TTC	Nature des concours financiers	Montant en Euros
Coût total salarial	34 033,68 €	<u>Union européenne: LEADER</u>	31 310,98 €
Frais de structure	5 105,05 €	Autofinancement	7 827,75 €
TOTAL HT	39 138,73 €	TOTAL	39 138,73 €

9 - Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de modifier le tableau des effectifs :

*Modification de quotité - Ajustements/Reclassement - Pôles CAT/EFS/ADT :

2 postes adjoint administratif 27/35ème → 30/35ème

1 poste adjoint administratif 35/35ème → 28/35ème

1 poste adjoint animation 6,5/35ème → 15/35ème

1 poste adjoint technique 13,31/35ème → 18/35ème

1 poste adjoint technique 24/35ème → 28/35ème

1 poste adjoint technique 8,5/35ème → 20/35ème

1 poste adjoint technique 17/35ème → 20/35ème

1 poste adjoint technique 11/35ème → 7/35ème

*Ouverture de postes non permanents - Pôle CAT (création en fonction des besoins) :
2 postes opérateurs activités physiques et sportives à 31/35ème

10 - Télétravail - Refonte du cadre global

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres la charte du télétravail présenté avec l'élargissement des fonctions éligibles à de nouvelles fonctions, la révision des quotités de télétravail autorisées, l'instauration du recours ponctuel au télétravail, permis par le décret du 5 mai 2020.

11 - Ajustements RIFSEEP

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres les modifications du règlement de mise en œuvre du RIFSEEP avec les ajustements suivants :

*correction de la confusion cadre d'emplois/ fonction

*création d'une fonction « chargé de travaux » qui remplace le terme « technicien »

*correction d'erreurs matérielles

12 - Nomination d'un représentant à la Commission accompagnement numérique d'Anjou Numérique

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité des membres Sophie Sourice pour représenter la commune au sein de la commission accompagnement numérique d'Anjou Numérique.

13 - Rénovation énergétique de l'école du Petit Anjou à Montrevault - Attribution des marchés de travaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer les marchés de travaux de la manière suivante :

lots	nombre d'offres reçues	estimation lot - € HT	attributaire proposé	montant solution de base proposé € HT
Lot 1 : Isolation par l'extérieur - Peinture	3	50 000,00 €	RINGEARD	51 131,29 €
Lot 2 : Couverture - Petite Charpente	1	25 000,00 €	PAVAGEAU PASTRE	29 822,65 €
Lot 3 : Menuiseries extérieures et intérieures	2	55 000,00 €	CONCEPT & MENUISERIE	59 915,53 €
Lot 4 : Doublage - Isolation - Plafond	3	52 000,00 €	SATI	28 500,00 €
Lot 5 : Chauffage - électricité	4	25 000,00 €	EIB	18 500,00 €
Total		207 000,00 €		187 869,47 €
			Total général	187 869,47 €

14 - Rénovation énergétique de l'école du Petit Anjou à Montrevault - Convention de partenariat Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres la signature de la convention permettant le partenariat avec les fournisseurs d'énergie, obligés par l'État de réaliser des économies d'énergie qu'ils peuvent faire en direct ou indirectement par l'acquisition de CEE auprès de bénéficiaires de travaux.

15 - Prolongation du dispositif d'exonération graduelle des loyers

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres l'exonération graduelle des loyers de février 2021 à avril 2021 dans le cadre de la crise sanitaire pour les commerçants occupant des locaux communaux.

16 - Participation aux frais de scolarité

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres de participer aux frais de scolarité comme suit :

- 7 enfants de la commune de Beaupréau-en-Mauges pour un montant de 3 642 €,
- 1 enfant de la commune d'Ancenis-Saint-Géréon pour un montant total de 412 €.

Séance levée à 21 heures 35

Prochain Conseil Municipal : jeudi 25 mars 2021 à 20 heures